



Union Syndicale CGT Trésor  
des Bouches- du- Rhône  
183 avenue du Prado 13008 Marseille  
Tél. 04 91 17 92 06- Fax. 04 91 17 92 33 -  
cgt.013@dgfip.finances.gouv.fr  
www.tresor.cgt.fr/13/

Marseille le 15 mai 2009

## Liste d'Aptitude de C en B



**L'arbitraire est l'application de la subjectivité d'une personne détenant une parcelle de pouvoir aux dépens d'une autre qui en est démunie.**

**C'est le pouvoir autoritaire dans son application.**

Pr.Webus Wikipedia Jr

**Ainsi** en est-il quand la présidence d'un organisme paritaire n'est plus assurée par un Président mais par un Trésorier- Payeur Général

**Ainsi** en est-il quand l'**interprétation locale** de « mise à disposition d'un candidat à la liste d'aptitude de C en B auprès de son administration » signifie pour notre TPG une **mobilité obligatoire, systématique et mécanique**.

**Ainsi** en est-il quand le TPG considère comme « **privilège** » une **qualification**

**informatique** reconnue par **un examen**, au cas particulier assistant pupitreur. « la Cgt vous défendez les privilégiés » (la bonne blague !)

**Ainsi** en est-il quand la direction locale oblige un agent à renoncer à sa candidature avant la Cap locale puisqu'une fois promu et affecté en filière administrative, **il perdra la rémunération de sa qualification informatique**, soit environ **300 euros par mois** ! Et un promu qui refuse... ça fait tache. (voir il y a 2 ans).

**Quelle promotion et quelle considération pour nos collègues informaticiens !**

**Ainsi** en est-il quand, pourtant, **la qualification est la même ! Que l'on soit agent ou contrôleur !** (rappelé par un notateur de 1<sup>er</sup> degré dans le dossier de l'agent). *Il suffit de transformer l'emploi de C en B.*

**Ainsi** en est-il quand **les candidats de B en A informaticiens sont promus sur place, quand certains inspecteurs promus RP restent sur place, mais les « petits C devenus**

**petit B » eux, doivent valser ! (pour pas qu'ils soient privilégiés ?!)**

**Ainsi** en est-il **des promus** de C en B qui vont bientôt prendre leur **retraite** et qui devront **valser également pour quelques mois ! Où est l'intérêt du service ? Certainement pas dans 2 pots de départs consécutifs !**

**Ainsi** en est-il avec **un membre de la parité administrative** qui a proposé un agent à la liste d'aptitude, qui connaît les règles de gestion de la filière informatique

et qui ne soutient pas l'agent qu'il a lui-même proposé ! Pire, il est même embarrassé quand on lui pose la question ! Et quand il répond (au bout de 5 relances) c'est pour dire... **pareil que le TPG !**

**Ainsi** en est-il quand la parité administrative justifie son action sur une consigne de la DGFIP **et refuse de remettre en Capl aux élus ce**

**document censé légitimer les agissements de la direction locale !!! Malgré notre insistance !**

**Ainsi** en est-il quand les syndicats nationaux attendent toujours des réponses de la DGFIP aux questions soulevées et aux revendications dans les groupes de travail ! **Notre direction locale tranche. Veut-elle faire jurisprudence ?**

**Est-ce dans cet esprit que le ministre envisage son plan social de qualification ? Si vous n'êtes pas d'accord avec lui, Monsieur le Trésorier- Payeur Général, il faut le lui dire ! Et pas le faire payer aux agents !**

**Ainsi** en est-il...de l'état du « dialogue social » dans le 13 lors de cette CAPL.

**Mais ainsi en est-il, ça ne veut pas dire « ainsi soit-il ».**  
**En tout cas... pas pour la CGT Trésor.**

Nos élus sont là pour défendre les intérêts moraux et matériels des agents du département lors des Cap locales. Nous avons alerté nos instances nationales sur la situation faite aux agents du 13.

**Dans les instances paritaires, nous sommes des élus du personnel : pas des redevables de quoi que ce soit envers qui que ce soit.**

**Nous ne confondons pas** le fléchage de changement de grade des fins de carrière contraire aux règles de gestion (ancienneté dans l'échelon) et le rattrapage d'une partie des agents plus âgés exclus injustement de la possibilité d'une promotion par liste d'aptitude.

***Vous savez, ces agents auxquels il était dit qu'ils étaient trop vieux et que leurs candidatures empêchaient des plus jeunes de passer contrôleurs...***

**La CGT continue de réaffirmer la nécessité d'un examen professionnel de C en B, pour toutes celles et tous ceux qui ont des dossiers excellents et ne passent pas contrôleurs !**

La CGT a voté contre les travaux de cette cap locale.

**Vous pouvez retrouver d'autres infos sur notre site : [www.tresotr.cgt.fr/13](http://www.tresotr.cgt.fr/13)  
Rubrique Publication**

**Votre confiance ne suffit pas ! Syndiquez vous CGT Trésor 13 !**

NOM : Prénom : Poste ou service :

Grade : Echelon : Temps partiel : %

Date : Signature :

A remettre à un-e syndiqué-e ou à renvoyer au local CGT TG